

23 NOV. 2017

**DÉCISION DG n°2017-371 du
portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Utilisation du
Phénoxyéthanol dans les produits cosmétiques » à l'Agence nationale de sécurité du
médicament et des produits de santé**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-1, à L.1452-3, L. 1454-2, L. 5311-1, L. 5311-2, L. 5323-4 et L. 5324-1 ;
- Vu** la décision DG n°2017-349 du 6 novembre 2017 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « Utilisation du Phénoxyéthanol dans les produits cosmétiques » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Utilisation du Phénoxyéthanol dans les produits cosmétiques » pour une durée de 6 mois à compter de la date de la présente décision :

Madame ARTIGOU (Catherine)
Madame FICHEUX (Anne-Sophie)
Monsieur GARLANTEZEC (Ronan)
Monsieur GARNIER (Robert)
Madame PECQUET (Catherine)
Monsieur PERDIZ (Daniel)
Monsieur ROUDOT (Alain-Claude)

Article 2 : La Directrice des dispositifs médicaux thérapeutiques et des cosmétiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

23 NOV. 2017

Dr Dominique MARTIN

Directeur général